

Aux membres du Conseil d'établissement  
par courriel

N./ref. : SC/cp

Affaire traitée par : Présidente du Conseil d'établissement

Morges, le 13 septembre 2022

## Séance du Conseil d'établissement – No 3 (législature 2021-2026)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil d'établissement qui aura lieu

**le jeudi 6 octobre 2022, à 19h30  
au Foyer de la salle polyvalente de Tolochenaz  
Chemin des Plantées 1**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du 5 mai
3. Nomination des deux commissions consultatives
4. Présentation de l'Asime par Monsieur Andreas Sutter, Président du CODIR
5. Communications du bureau
6. Divers et propositions

Dans l'attente de vous revoir, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

pour le Conseil d'établissement

la présidente



S. Ciana

la secrétaire



C. Pillay

**Copies pour information** : Communes, Codir Asime, Asime